



**AIDF**

**DOUANIERS FRANCOPHONES**

**Compte Rendu du Congrès** de l'Association Internationale des Douaniers Francophones de Marrakech (AIDF) des **25 et 26 octobre 2018.**



L'**Association internationale des douaniers francophones (AIDF)** a été créé en 2016 en France et s'est peu à peu développé dans de nombreux pays francophones dont la Belgique, la République Démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire, la Suisse, le Canada, le Mali, le Sénégal, la Tunisie, la Guinée Conakry, le Mali, le Tchad, le Liban, la Mauritanie, le Niger, le Tchad, le Togo et la France.

Cette association a pour but de :

- développer des relations de convivialité,
- de faciliter le rapprochement entre les douaniers pratiquant la langue française, pour qu'ils puissent mieux se connaître et s'apprécier en vue de favoriser les échanges,
- de renforcer les liens professionnels entre douaniers des différents pays et continents.

L'association vise à créer une communauté pacifique, amicale et objective qui puisse faire progresser l'image des douaniers dans la société civile en instaurant des contacts avec les usagers, les sociétés du commerce transfrontalier, les organisations non gouvernementales, les administrations douanières et les populations des régions frontalières.

Le congrès de Marrakech était le premier congrès de l'AIDF et était donc d'une importance capitale pour notre jeune association car pour la première fois des délégations de tous pays étaient réunis au centre de vacances de l'Association douanière marocaine à Marrakech Targa.

Nous remercions à ce titre, l'Association douanière marocaine et son président Abdelhafid ELABOUDI qui nous ont chaleureusement accueillis, ainsi que nos représentants AIDF Maroc et les autorités marocaines qui ont autorisé cet évènement sur le sol du Royaume du Maroc. Le congrès a débuté le **25 octobre à 9h30** par la lecture du discours de bienvenue du Président de l'association douanière marocaine, puis par le discours du Président de l'AIDF.

Les délégations présentes au congrès à savoir la Tunisie, la République Démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire, la Belgique, la France, le Maroc, le Mali ont chacune fait une déclaration.

**Belgique :** la douane est une administration fiscale non armée (civile). La délégation souhaite développer des liens de fraternité et comprendre comment dans chaque pays on peut échanger sur les bonnes pratiques en ce qui concerne l'uniformisation des méthodes de travail. Elle précise que la perception des accises est dans ses attributions et que c'est par ce type de taxe que notre administration participe le plus au budget de l'État.

**Maroc :** mot de bienvenue et présentation de la délégation.

**Mali :** mot de bienvenue et présentation de la délégation.

**RD Congo :** la douane a été créée en 1913 et son siège était à l'origine en Belgique. ce n'est qu'en 2009 qu'un décret créé une direction des douanes intégré au ministère des finances. L'administration congolaise possède 5 représentations à l'étranger. Le DG des Douanes est en poste depuis 13 ans.

La devise des douanes congolaises est « toujours davantage, aujourd'hui plus qu'hier, demain plus qu'aujourd'hui »

Il y a un système douanier informatisé et des accords bilatéraux d'assistance mutuelle ont été signés avec les pays limitrophes sauf le Soudan pour le moment.

il existe des opérateurs économique agréé.

**Tunisie :** présente la délégation et remercie le président de l'AIDF ainsi que les collègues marocains pour leur accueil.

**Côte d'Ivoire :** l'administration est de type para militaire mais dépend du ministère du budget.

il existe également des personnels civils (informaticiens, secrétaires ...). il existe actuellement 3 associations douanières, celle des [femmes](#), des [cadres](#) et des [mutuelles](#).

**France** : il s'agit d'une administration civile avec 2 branches d'activités. La délégation remercie chaleureusement les douanes marocaines et espère développer des liens entre collègues. Intervention du représentant de RUBIS ENERGIE partenaire de l'AIDF  
Monsieur Chrétien a présenté sa société spécialisée dans le stockage de produits pétroliers dans le nord de l'Europe. Elle assure aussi leur approvisionnement et distribution.

L'après-midi, notre collègue David Gnamien de Côte d'Ivoire a fait une intervention sur le thème de la solidarité entre les membres de l'association.  
Une présentation du bilan comptable de l'association par Ginette Art, la trésorière de l'association a été faite avec interventions des congressistes sur les questions de comptabilité et de trésorerie.

La comptabilité est à l'équilibre et un petit fonds de réserve a été constitué.  
Le constat a été fait qu'il fallait développer le taux d'adhésion pour pouvoir engager des actions en direction de la communauté douanière francophone.  
Le congrès a fait la constatation de la faiblesse des cotisations actuelles et a décidé de relever le niveau des cotisations 2019 à 30 euros pour les douaniers et douanières en activité, à 20 euros pour les douaniers et douanières retraités et de plus de 30 euros pour les non douaniers membres bienfaiteurs à leur choix.

La RDC demande d'envisager l'ouverture d'un compte Western Union.  
Il a été indiqué que les délégations ne pouvaient pas déposer de statut d'association par pays mais pouvait avoir un règlement intérieur de fonctionnement propre.

Ensuite, le Président Luc Doumont a expliqué la genèse du conseil d'administration qui devait être complété. Un vote du congrès a eu lieu pour confirmer un administrateur de la RDC et une administratrice de la Tunisie. De nouveaux administrateurs ont été élus : un ivoirien, deux marocains, un belge, un suisse et un malien. Un siège d'administrateur reste encore vacant.  
Fin de la première journée de congrès à [17H30](#)  
Une visite de la ville de Marrakech a été organisée pour les congressistes le soir.  
Le [26 octobre](#) reprise du congrès à [9h30](#)

Organisation et mise en place de 3 tables rondes sur les thèmes suivants :

- La Formation
- La Culture
- Le Sport

Vincent Thomazo de la délégation de France est désigné animateur de la table ronde sur le sport

Luc Doumont de la délégation française est désigné animateur de la table ronde culture

Arlette Pujar de la délégation française et Philippe Geerts de la délégation belge sont désignés animateurs de la table ronde formation.

A **14h 30** l'ensemble des tables rondes se retrouvent pour faire des propositions d'actions.

La commission Sport propose en janvier 2020, dans le cadre de la journée mondiale des douanes, d'organiser à Marrakech (Maroc) un tournoi de football à 7 joueurs. Il s'agira d'un tournoi où chaque délégation AIDF pourra présenter une équipe nationale. Le tournoi se tiendrait sur une semaine. Vincent Thomazo est chargé de l'organiser et de faire des propositions avant juillet 2019.

La commission Culture propose un concours photographies à mettre en place en 2019. Un jury de 5 personnes de l'AIDF sera chargé de désigner les lauréat. Il y aura 3 thèmes de photographies : le douanier et ses missions , la frontière et son environnement, les acteurs économiques du commerce international. Chaque candidat devra présenter une seule photo par thème. Les prix seront remis en janvier 2020 et une exposition itinérante sera mise en place dans les pays qui voudront l'accueillir.

La commission formation fait le constat qu'il existe une forte demande de nos adhérents en matière de formation.

Le site internet devrait à terme accueillir un espace de formation avec accès codé pour les adhérents qui pourront poser des questions de formation et recevoir des réponses des formateurs AIDF.

Une banque de données d'informations douanières sera constituée sur le site internet

Une liste de formateurs et d'experts sera réalisée par Philippe Geerts.

Des organismes comme l'OMD, la Croix Rouge ou le Croissant rouge, les administrations douanières, la CITES seront contactés pour étudier les possibilités de collaboration en matière de formation douanière et non douanière.

Le prochain congrès devrait se tenir en 2021, le lieu n'a pas été encore fixé.

A **17h30** clôture du Congrès de l'AIDF